

Ecole maternelle intercommunale de Curienne - CONSEIL ECOLE N°1 jeudi 7/11/2019

Personnes présentes :

Enseignants : CURTELIN Laetitia enseignante des MS.GS et directrice , VOINEAU Aurélie, enseignante remplaçante pour la classe de PS.MS du Mme WEISS GUINET Laure

Parents d'élèves : Mmes Chambon, Conchon et Vitale

Municipalités : pour Curienne M. Bochet, maire.

pour La Thuile M. Pommat, maire ;

pour Puygros , Mme Regottaz, conseillère municipale.

Inspectrice de l'Education Nationale : Mme CHERY, excusée

1- Equipe éducative

Aurélien VOINEAU remplace actuellement Laure Weiss Guinet.

Une TR est rattachée à l'école, Mélanie CHAUVIN, mais elle effectue actuellement un remplacement long dans une autre école.

Marlène DEVOS est la nouvelle Atsem de la classe des grands ; chaque classe bénéficie d'une Atsem à temps complet.

Les réunions de rentrée de présentation des classes et de leurs fonctionnements ont eues lieu en première période.

2- Compte rendu des élections des représentants des parents d'élèves

Sur 68 électeurs, on compte 45 votants dont 1 bulletin nul, soit un taux de participation de 66,18%. Les parents élus sont : Chambon Noémie (Louise Ms et Paul Gs, La Thuile) ; Conchon Aurélie (Zélie Ms Curienne) Vitale Emilie (Téo Gs La Thuile)

3- Effectif et répartition des élèves par commune

	Classe 1		Classe 2		TOTAL
	PS	MS	MS	GS	
CURIENNE	9	1	4	4	18
LA THUILE	2	4	2	8	16
PUYGROS	2				2
Autre			1		1
	13	5	7	12	
TOTAL		18	19		37

Rmq : Un départ est prévu dans chacune des classes, abaissant l'effectif à 35 élèves.

4 - Règlement intérieur

L'école est désormais obligatoire à partir de 3 ans. Une assiduité était demandée, les absences sont désormais plus réglementées. Un aménagement cadré reste possible en PS pour les après-midi uniquement, à la demande des parents. (Une demande officielle écrite et soumise à validation de l'IEN est exigée.)

5 - Sécurité

Un exercice d'évacuation a été réalisé ainsi qu'un exercice de mise à l'abri (intrusion).

6 - APC

Les APC ont toujours lieu les mardis et jeudis de 16h30 à 17h15. Ces séances sont soumises à autorisation des parents concernés qui reçoivent un mot dans le cahier de liaison.

7 – Projets, événements

Thèmes de travail : projet émotions en fil rouge et avec intervenante bénévole (MS des 2 classes et GS) ; le cirque ; les albums à compter ; les escargots (avec élevage et visite de l'exploitation hélicicole à la ferme de Reincach) ; l'Amérique du sud avec intervention de Micaÿ dans le cadre du partenariat avec l'école de musique ; et les lettres dans l'art.

Les 2 classes se sont rendues à la bibliothèque de La Thuile pour une visite découverte. Tout au long de l'année, des livres seront prêtés à l'école.

Sortie des 2 classes à la galerie Eurêka (novembre pour les grands et mars pour les petits).

8- Rythmes scolaires

Contrairement à l'école maternelle intercommunale de Curienne, les écoles de La Thuile et Puygros sont repassées à un rythme de 4 jours.

A ce jour, la municipalité de Curienne n'envisage pas de questionner ce rythme pour la prochaine rentrée, notamment parce que l'organisation actuelle avait été décidée pour 3 ans (cette année étant la 2nde) et que la mairie n'a pas connaissance à ce jour d'un mécontentement général des familles. Néanmoins Monsieur le maire rappelle que les prochaines élections municipales ayant lieu au printemps 2020 on ne peut présager de la position de la future équipe.

Il semblerait cependant selon l'équipe enseignante et les parents délégués que quelques familles soient en difficultés avec le mercredi. Afin d'avoir une juste représentation de la situation actuelle, les parents délégués envisagent de sonder les familles sur la question des rythmes en 4 jours ou 4,5 jours.

Le dernier sondage datant 2 ans, les familles concernées ont changé et certains paramètres d'organisation intercommunale ont évolué.

9- Point matériel

Pour répondre au problème des fortes températures, la mairie a acheté 3 ventilateurs et des brumisateurs pour l'école fin juin 2019.

Conformément à l'accord donné au dernier conseil d'école, 10 couvertures ont été achetées pour la sieste des petits.

Les parents délégués et la directrice renouvellent la demande d'un panneau d'affichage spécifique (fermé sous clé, à partager avec le Sou des Ecoles), Madame l'Inspectrice ayant rappelé que les parents délégués n'ont pas à communiquer par l'intermédiaire de l'école mais par un espace dédié qui leur est propre.

Les rideaux des salle de classe (prioritairement classe des petits) sont à changer lorsque le budget le permettra.